

REGION NOUVELLE AQUITAINE
(AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES)

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES



SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

PROCÈS – VERBAL
DU
COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

ANNEE 2024 – N°4

Sommaire

MARCHÉS - TRAVAUX	5
1- TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RÉSERVOIRS D'AVAILLES-THOURSAIS, ÉTAMBÉ ET LAIRE : ATTRIBUTION DU MARCHÉ	5
RESSOURCES HUMAINES	6
2- VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS	6
3- MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU SEVT	7
FINANCES - BUDGET	8
4- AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'ÉCHANGE ET DE VENTE D'EAU ENTRE LE SYNDICAT DU VAL DE LOIRE ET LE SEVT	8
QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS DIVERSES	10
LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES	12
ANNEXES	12

Département
Des Deux-Sèvres

République Française

Arrondissement
De Bressuire

S E V T

Siège :
2 Rue Marcel Morin
79100 THOUARS CEDEX
Tél. 05.49.66.01.06

SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de septembre le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 30 août 2024	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 19 Absents excusés : 15 Absents : 4 Votants : 20 (dont 1 pouvoir)
---------------------------------------	--

PRESENTS :

M. BARREAU Dominique ; Mme BAUDELLOT Chantal ; M. BICHON Laurent ; Mme BRAUD Françoise (suppléante) ; Mme CARDOSO Christina (suppléante) ; M. CHARBONNEAU Claude ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DABIN Michel ; M DABIN Pierre (suppléant) ; M. DORET Michel ; M. DUPAS Bruno ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JOZEAU Jacky ; M. NOIRAUD Bernard ; M. PILLOT Jean ; M. POTET Christophe (suppléant) ; Mme RICHARD Françoise ; M. SOULARD Claude ; M. WANLIN Jean-Michel.

ABSENTS EXCUSES :

M. JEUDI Daniel est remplacé par M DABIN Pierre ;
 M. METREAU Jacques est remplacé par Mme BRAUD Françoise
 M. NERBUSSON Joël est remplacé par M. POTET Christophe
 M. THOMAS Patrice est remplacé par Mme CARDOSO Christina
 Mme NOLOT Monique a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique ;
 M. AUBRUN Thomas ; M. CESBRON Patrice ; M. CHEVALLIER Jérémy ; M. DANGER Jean-Louis ; M. FUZEAU Bruno ; Mme GELÉE Maryline ; M. LIGNE Alain ; M. POUPIN Pascal ; M. POYAUX Jean-Michel ; M. RENAUD Denis ;

ABSENTS :

M. AIGUILLON Mickaël ; M. CHAUVIN Hervé ; M. MOTARD Jérôme ; M. WOJTCZAK Richard

Secrétaire de séance : Monsieur JOZEAU Jacky

ORDRE DU JOUR

MARCHÉS - TRAVAUX

1. Travaux de réhabilitation des réservoirs d'Availles-Thouarsais, Étambé et Laire : attribution du marché

RESSOURCES HUMAINES

2. Validation du Document unique d'évaluation des risques professionnels
3. Mise à jour du tableau des effectifs du SEVT

FINANCES - BUDGET

4. Avenant n°2 à la convention d'échange et de vente d'eau entre le SVL et le SEVT

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

- Aménagement de Communes : Louin
- Electricité
- Courrier à Madame la Préfète
- Marie Surgelés
- Chantier Rue des Hauts Côteaux à Sainte Verge
- Travaux d'aménagement à Seneuil

Mme LOUIS Davie (assistante de direction) procède à l'appel des délégués.

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

Secrétaire de séance : Monsieur JOZEAU Jacky

Personne n'ayant de remarque à formuler, le procès-verbal du 20 Juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

MARCHÉS - TRAVAUX

CS-DE-24-017

1.1

1- TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RÉSERVOIRS D'AVAILLES-THOURSAIS, ÉTAMBÉ ET LAIRE : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Monsieur le Président rappelle qu'une consultation a été lancée pour les travaux de réhabilitation des réservoirs d'Availles-Thouarsais, Etambé et Laire.

Avis de publication : le 13 mai 2024

Date limite de remise des offres : le 5 juillet 2024 à 12h

Ouverture des plis : le 5 juillet à 14h

13 entreprises ont retiré le dossier de consultation, 2 entreprises ont fait une offre.

Les critères de jugement des offres étaient :

Prix des prestations : 40%

Technique : 55%

Protection environnement : 5%

DCI Environnement, à qui a été confié la mission de maîtrise d'œuvre, a procédé à l'analyse des offres et a effectué un classement.

Après analyse des offres et compte tenu du classement, il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise TRASO SAS (49700 DOUE EN ANJOU).

VU l'exposé du Président ;

VU le code de la Commande Publique ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ DECIDE d'attribuer le marché à l'entreprise TRASO SAS (49700 DOUE EN ANJOU) pour les travaux de réhabilitation des réservoirs d'Availles-Thouarsais, Etambé et Laire pour un montant total de 1 033 757,50 € HT :
Offre de base + variante : métalleries (garde-corps ...) en Aluminium pour un montant de 889 393,50 € HT
+ la Prestation Supplémentaire Eventuelle : renouvellement des colonnes en Inox pour un montant de 144 364,00 € HT
- ✓ PRECISE que ce marché sera passé par procédure adaptée conformément à l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- ✓ AUTORISE le Président à signer toute pièce relative à ce marché.

RESSOURCES HUMAINES

CS-DE-24-018

4.1

2- VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Vu le Code du travail, notamment ses articles L4121-3 et R4121-1 et suivants,
- Vu le Code général de la fonction publique, notamment l'article L811-1,
- Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,
- Vu l'avis favorable de la formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail du CDG79 en date du 2 juillet 2024

Le Président rappelle au Comité Syndical que la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels (joint en annexe) est une obligation pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Afin de répondre à cette obligation, la collectivité a renforcé sa démarche de prévention en établissant son document unique d'évaluation des risques professionnels.

Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec les services de la Communauté de Communes du Thouarsais dans le cadre de leur mission « Accompagnement à la réalisation du document unique ».

L'ensemble des services et matériels a été étudié afin de répertorier tous les risques potentiels. Les agents ont également été consultés afin d'analyser leurs postes de travail.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels permet d'identifier et de classer les risques rencontrés dans la collectivité afin de mettre en place des actions de prévention pertinentes. C'est un véritable état des lieux en matière d'hygiène et de sécurité du travail.

Sa réalisation permet ainsi :

- de sensibiliser les agents et la hiérarchie à la prévention des risques professionnels,
- d'instaurer une communication sur ce sujet,
- de planifier les actions de prévention en fonction de l'importance du risque, mais aussi des choix et des moyens,
- d'aider à établir un programme annuel de prévention.

Le document unique doit être mis à jour une fois par an en fonction des nouveaux risques identifiés ou lors d'une réorganisation modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail.

Il relève de l'entière responsabilité de l'autorité territoriale qui doit donc veiller à ces prescriptions.

Plus largement, le document unique d'évaluation des risques professionnels est amené à évoluer en fonction des situations rencontrées et des actions mises en place pour diminuer les risques professionnels et améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de la collectivité.

Le document unique sera consultable par voie dématérialisée et/ou matérialisée auprès du service RH du SEVT.

Il est proposé au comité syndical :

- ✓ de valider le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions annexés à la présente délibération.
 - ✓ d'approuver l'engagement de l'autorité territoriale à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation des risques et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique
- VU l'exposé du Président ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ VALIDE le Document Unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions annexés à la présente délibération.
- ✓ APPROUVE l'engagement de l'autorité territoriale à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation des risques et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique

CS-DE-24-019

4.1

3- MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU SEVT

Le Président expose à l'assemblée que :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois.

- Vu le tableau des effectifs,
- Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 03/09/2024, sur les projets de suppression d'emploi,
- Vu la sollicitation de la Commission consultative paritaire prévue le 07/10/2024 sur le licenciement dans l'intérêt du service de l'agent non titulaire concerné.

Le Président propose à l'assemblée de supprimer à compter au 31/10/2024 :

- ✓ Pour avancement de grade :
 - 3 postes d'adjoint administratif principal de 2^e classe temps complet
 - 2 postes d'adjoint technique principal de 2^e classe temps complet
 - 1 poste d'adjoint technique temps complet
- ✓ Pour restructuration du service :
 - 1 poste contractuel permanent cat B-Animation programme Re-Sources

- Vu l'exposé de Monsieur le Président ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ DECIDE de la suppression des postes ainsi proposée à compter du 31/10/2024.

Interventions :

Concernant la suppression du poste d'animateur du programme Re-Sources M. GAUFFRETEAU tient à apporter quelques précisions :

Ce poste a été ouvert suite à la mise en place du programme Re-Sources pour la protection de la qualité de l'eau, programme volontaire et financé en partie par l'Agence de l'Eau.

Du fait de la crise agricole de 2023 l'Agence de l'Eau a dû réduire son enveloppe de subventions allouée à la reconquête de la qualité de l'eau.

Le SEVT faisant face à d'importantes difficultés financières dues à la baisse des recettes et à l'augmentation des charges, doit réduire au maximum ses charges de fonctionnement ainsi que certains investissements afin d'éviter une envolée du prix de l'eau qui pèserait lourd sur ses abonnés.

La suppression de ce poste permettra une économie (salaire, téléphonie, véhicule...) associé à la mobilisation de l'ensemble des services du SEVT sur la réduction des dépenses et l'effort collectif demandé.

FINANCES - BUDGET

CS-DE-24-020

7.1

4- AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'ÉCHANGE ET DE VENTE D'EAU ENTRE LE SYNDICAT DU VAL DE LOIRE ET LE SEVT
--

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'une convention d'échanges d'eau et de vente d'eau potable a été signée avec le Syndicat du Val de Loire en 2016.

Les évènements successifs de la crise COVID et Guerre en Ukraine ont entraîné des évolutions non maîtrisables des indices utilisés couramment dans les formules de révision de prix concernant les marchés et contrats.

Ainsi, un avenant n°1 a été convenu pour cette convention pour revoir le tarif de base servant de référence, pour les années 2023 et 2024.

Les révisions prévues dans la convention de base et dans l'avenant n°1 sont calculées en utilisant les indices du mois de décembre de l'année (N-1) pour le tarif de l'Année N.

L'utilisation d'un mois précis peut entraîner des volatilités importantes sur les indices, ne reflétant pas du tout les évolutions réelles des charges de traitement de l'eau.

Pour éviter ces volatilités, l'avenant n°2 prévoit d'utiliser une révision basée sur la moyenne des indices de l'année (N-1) pour le tarif de l'année N.

Ce nouveau mode de calcul s'applique à compter du tarif 2025, basé sur la moyenne des indices de l'année 2024.

Aussi il est proposé le présent avenant qui modifie :

- ***l'article 8 – Actualisation du Prix***

La part traitement P_{T-N} évolue au 1^{er} janvier de chaque année N sur la base de la formule suivante :

$$P_{T-N} = K_N \times P_{T-2023}$$

Dans laquelle :

P_{T-N} est la part traitement pour l'année N .

P_{T-2023} la part traitement de base pour l'année 2023, soit 0,54 € HT/m³.

K_N est le coefficient d'actualisation des coûts de traitement, avec la formule d'actualisation est la suivante :

$$K_N = 0,125 + 0,16 (Elec_N / Elec_0) + 0,18 (ICHT-E_N / ICHT-E_0) + 0,535 (FD_N / FD_0)$$

<i>Indice</i>	<i>Valeur de référence 0</i>	<i>Valeur de l'année N</i>
<i>Elec :</i> <i>Électricité vendue aux entreprises</i> <i>ayant souscrit un contrat pour</i> <i>capacité > 36kVA</i> <i>Indice INSEE = 010764288</i>	<i>Indice du Mois</i> <i>de décembre 2022 = 136,8</i>	<i>Moyenne des Indices de</i> <i>l'année (N-1)</i>
<i>ICHT-E :</i> <i>Coût horaire du travail révisé -</i> <i>Salaires et charges - Eau,</i> <i>assainissement, déchets, dépollution</i> <i>Indice INSEE = 001565187</i>	<i>Indice du Mois</i> <i>de décembre 2022 = 127,0</i>	<i>Moyenne des Indices de</i> <i>l'année (N-1)</i>
<i>FD :</i> <i>Poste Frais divers des index bâtiment</i> <i>et travaux publics</i> <i>Indice INSEE = 001711011</i>	<i>Indice du Mois</i> <i>de décembre 2022 = 115,2</i>	<i>Moyenne des Indices de</i> <i>l'année (N-1)</i>

Cette nouvelle actualisation s'applique à compter du tarif 2025, en utilisant la moyenne des indices de l'année 2024.

Les autres dispositions de la convention initiale et de l'avenant n°1 demeurent inchangées.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ APPROUVE les termes de l'avenant n°2 tel qu'il a été exposé ci-dessus ;
- ✓ AUTORISE le Président à signer cet avenant.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS DIVERSES

→ Aménagement de Communes : Louin

- La commune de Louin a lancé un marché de réfection de chaussée et demande d'intégrer la rue des deux villages (250m) en renouvellement de canalisation CVM dans le même temps. Le SEVT accepte de remplacer cette canalisation à partir de 2025. Montant estimatif : 50 000 €. Il est donc demandé à la mairie de Louin de décaler les travaux sur cette portion en 2025.

→ Electricité :

- Un groupement de commande pour la fourniture d'énergie a été créé le 30/09/2022 avec le SECO (désigné coordonnateur), le SMEG, la SPL et le SEVT. Ce groupement nous permet d'anticiper le prix de la fourniture d'électricité de 2024 à 2027. Pour 2024-2025 les prix ont déjà été arrêtés. Les tarifs 2025 sont inférieurs de 5 % à ceux de 2024. Pour 2026 et 2027, il a été décidé d'opter pour une formule à « clics ».

Pour sécuriser les budgets devant une situation favorable proche des niveaux d'avant crise, les Présidents ont décidé de « cliquer » dès août 2024 pour les 2 années : nous obtenons un écart favorable de -30 %

ANNEE	2024	2025	2026	2027
TOTAL	709 432 €	682 958 €	491 562 €	481 635 €
UNITAIRE / MWH	145.9	139.10	85.5	85.23

→ Courrier à Madame la Préfète

- Le président a adressé un courrier à madame la Préfète le 1er août 2024, portant sur la qualité de l'eau sur nos périmètres avec focus sur la ZPAAC des Lutineaux. Il est demandé à madame la Préfète un positionnement clair sur les enjeux qualité. (Courrier en annexe).

→ Marie Surgelés

- Une réunion en sous-préfecture de Parthenay a eu lieu le 16 juillet 2024, en présence du sous-préfet et de son équipe en charge, des représentants de Marie Surgelés, des services de l'état compétents, du SEVT (B. GAUFFRETEAU, D. BARREAU et F. PICHON) et du département (O. FOUILLET). L'objectif pour les dirigeants de MS est de diminuer les coûts de fonctionnement de son usine et des solutions sont notamment recherchées pour abaisser le TH pénalisant leur process. Le SEVT étant distributeur sur cette commune, il est demandé au SEVT les possibilités de délivrer une eau avec un TH plus faible. Nous avons précisé, que le process de notre usine de traitement de Taizé n'était pas en mesure de diminuer plus son TH risquant de provoquer une corrosion avancée de ses propres installations. En revanche, sans garantie, la canalisation SEVT/CEBRON en projet potentiel, pourrait permettre d'abaisser légèrement le TH en utilisant la dilution de l'eau du Cébron dont le TH est de l'ordre de 13 contre 19-20 pour l'eau du SEVT. En revanche nous avons précisé que ce projet était dépendant des subventions (à 80-85%).

→ Chantier Rue des Hauts Côteaux à Sainte Verge

- Le SEVT lance en régie cette semaine le premier chantier d'environ 400 ml avec utilisation d'environ 80 tonnes de matériaux recyclés. Ce matériau sera utilisé en partie supérieure et ne sera pas en contact avec la canalisation.

→ Travaux d'aménagement Seneuil

- Les sites de la station de Seneuil font l'objet de travaux pour répondre aux prescriptions de l'arrêté de DUP pour un montant de 25 000 € (Réfection de clôture, pose d'un nouveau portail et entretien ...).

→ Calendrier des réunions à venir

- 14 octobre 2024 : 17h Commission « Surconsommation-Dégrèvement » - 18h Bureau
- 18 novembre 2024 : 17h Commission « Surconsommation-Dégrèvement » - 18h Bureau
- 16 décembre 2024 : 17h Commission « Surconsommation-Dégrèvement » - 18h Bureau
- 20 décembre 2024 : 9h30 + repas

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole,
La séance est levée.

PV adopté
A Thouars, le 20/12/2024

La secrétaire de séance,
M. JOZEAU Jacky

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES

N°	Nomenclature acte	Objet
24-017	1.1	Travaux de réhabilitation des réservoirs d'Availles-Thouarsais, Etambé et Laire : attribution du marché
24-018	4.1	Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels
24-019	4.1	Mise à jour du tableau des effectifs du SEVT
24-020	7.1	Avenant n°2 à la convention d'échange et de vente d'eau entre le Syndicat du Val de Loire et le SEVT

ANNEXES

Présentation rapport d'Analyse des Offres – MAPA Réhabilitation des réservoirs d'Availles, Etambé, Laire)

Présentation

Rapport d'Analyse des Offres (RAO)
MAPA Réhabilitation de 3 réservoirs
(Availles – Etambé – Laire)

Comité Syndical du 12 septembre 2024





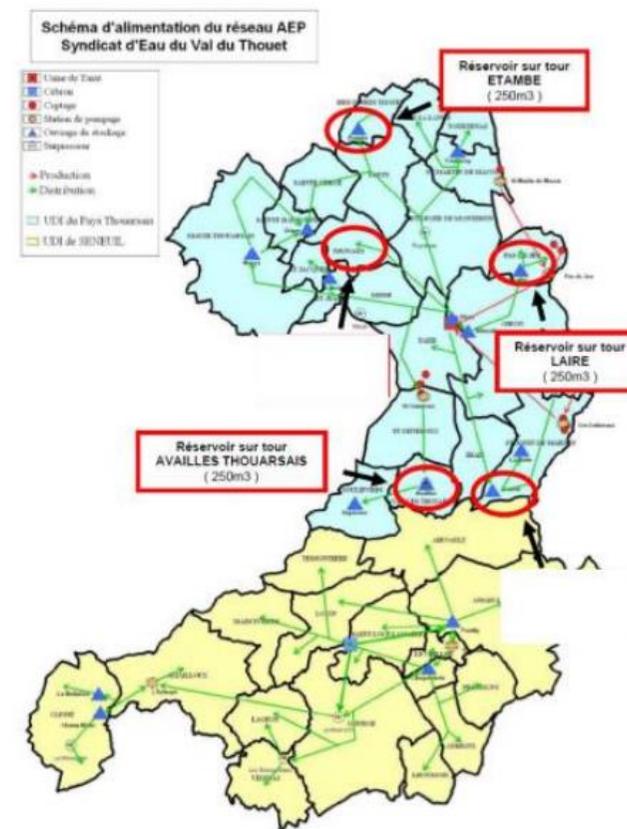
Présentation Projet

Le SEVT souhaite engager des travaux de réhabilitation des réservoirs d'eau potable suivants :

Ouvrage	Commune	Type	Volume
Availles	Availles-Thouarsais	Tour	250 m3
Etambé	Brion-près-Thouet	Tour	250 m3
Laire	Pas-de-Jeu	Tour	250 m3

Les travaux comprennent notamment :

- Reprise du parement extérieur du réservoir
- Traitement de la face interne de la tour
- Restauration de l'étanchéité de la cuve
- Traitement de la sous-face de couverture
- Traitement de la couverture
- Remplacement des canalisations
- Mise en conformité des accès (échelles, garde-corps et trappes)
- Remplacement des menuiseries
- Travaux d'électricité
- Modification des abords et extérieurs (clôture, portail...)



Commune : Brion-près-Thouet

Type : réservoir sur tour

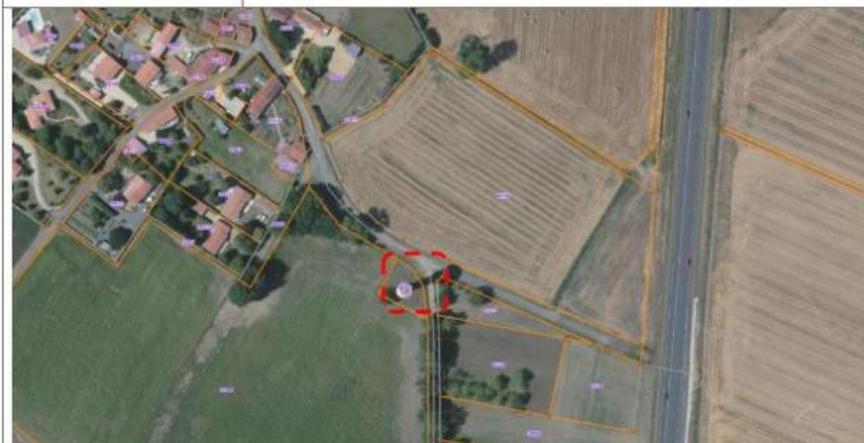
Nb de cuves : 1

Matériau : béton armé

Volume : 250 m³

Hauteur : ± 32 m

Parcelle : ZO 0085

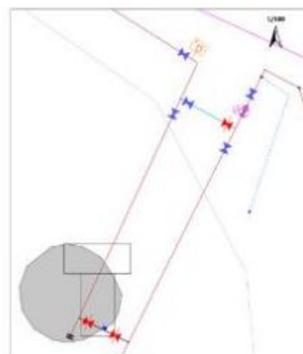


V.1.2. Fonctionnement

Le réservoir est alimenté par une canalisation de refoulement Ø120mm.
La distribution est réalisée via une conduite Ø200mm.
Un trop-plein Ø150mm et une vidange Ø100mm sont également présents.

L'ouvrage est constitué de :

- Dôme de couverture
- Sous-face couverture
- Cuve
- Sous-face cuve
- Palier sous-cuve
- Palier intermédiaire
- Pied de réservoir
- Sous-sol



Commune : Pas-de-Jeu

Type : réservoir sur tour « pigeonnier »

Nb de cuves : 1

Matériau : béton armé

Volume : 250 m³

Hauteur : ± 18 m

Parcelle : OD 0194

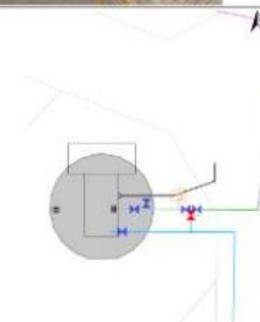


VI.1.2. Fonctionnement

Le réservoir est alimenté par une canalisation de refoulement Ø80mm.
La distribution est réalisée via une conduite Ø200mm.
Un trop-plein Ø120mm et une vidange sont également présents.

L'ouvrage est constitué de :

- Couverture
- Sous-face couverture
- Cuve
- Sous-face cuve
- Palier intermédiaire
- Pied d'ouvrage





Commune : Avoilles-Thouarsais

Type : réservoir sur tour

Nb de cuves : 1

Matériau : béton armé

Volume : 250 m³

Hauteur : ± 35 m

Parcelle : ZN 0028

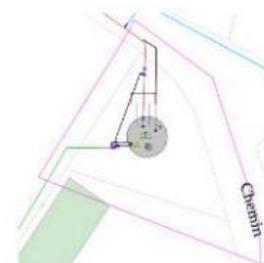


IV.1.2. Fonctionnement

Le réservoir est alimenté par une canalisation de refoulement Ø100mm.
La distribution est réalisée via une conduite Ø200mm.
Un trop-plein Ø100mm et une vidange Ø100mm sont également présents.

L'ouvrage est constitué de :

- Dôme de couverture
- Sous-face couverture
- Cuve
- Sous-face cuve
- Palier sous-cuve
- Palier intermédiaire
- Pied d'ouvrage





Phase de consultation

Avis de publication : **le 13 mai 2024**

Date limite de remise des offres : **le 5 juillet 2024 à 12h**

Ouverture des plis : **le 5 juillet à 14h**

13 entreprises ont retiré le dossier de consultation, 2 entreprises ont fait une offre.

Les critères de jugement des offres étaient :

Prix des prestations :	40%
Technique :	55%
Protection environnement :	5%

DCI Environnement est le Maitre d'Œuvre qui assiste le SEVT sur cette opération,



Règlement de consultation

Le jugement des offres est effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante:

Critères	Pondération
1 - Prix des prestations	40 %
2 - Technique	55%
3 – Protection environnement	5%

Prix

Ce critère sera apprécié sur la base du coût global du marché.

Le prix de chaque offre sera comparé à l'offre la plus basse selon la formule suivante :

Note = Pondération x (offre la plus basse / offre candidat).

Dans le cas où des erreurs (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.



Technique

Le critère technique est apprécié à partir des différents éléments présentés dans le mémoire technique :

Sous-critères techniques	Notation
Moyens humains et matériels	10 points
Planning, phasage et organisation du chantier	10 points
Conception et solution proposée (contraintes, adaptations, mise en route...)	10 points
Analyse de la visite des ouvrages et prise en compte des spécificités	10 points
Contrôles et essais	5 points
Qualité matériaux, produits et équipements	10 points
TOTAL	55 points

Chaque sous-critère technique sera évalué entre 0 (minimum) et 5 (maximum), et une pondération sera appliquée selon le nombre de points affectés à chaque sous-critère :

Notation	Appréciation
5	Très satisfaisant
4	Satisfaisant
3	Moyen
2	Insuffisant
1	Très insuffisant
0	Absent / Hors sujet

Protection environnement

Le critère protection de l'environnement est apprécié à partir des différents éléments présentés dans le mémoire :

Notation	Appréciation
5	Très satisfaisant
4	Satisfaisant
3	Moyen
2	Insuffisant
1	Très insuffisant
0	Absent / Hors sujet



Synthèse Globale et Proposition

TECH / ENV	Moyens humains et matériels	Planning, phasage et organisation du chantier	Conception et solution proposée (contraintes, adaptations, mise en route)	Analyse visite des ouvrages et prise en compte spécificités	Contrôles et essais	Qualité matériaux, produits et équipements	Technique	Environnement
	sur 10	sur 10	sur 10	sur 10	sur 5	sur 10	sur 55	sur 5
TRASO	10	10	10	10	5	10	55	5
TSM	8	10	6	8	4	6	42	4

TECH / ENV	Moyens humains et matériels	Planning, phasage et organisation du chantier	Conception et solution proposée (contraintes, adaptations, mise en route)	Analyse visite des ouvrages et prise en compte spécificités	Contrôles et essais	Qualité matériaux, produits et équipements	Technique	Environnement
	sur 10	sur 10	sur 10	sur 10	sur 5	sur 10	sur 55	sur 5
TRASO	10	10	10	10	5	10	55	5
TSM	8	10	6	8	4	6	42	4

SANS PSE	Prix	Technique	Environnement	Total	Classement	Montant € HT
	sur 40	sur 55	sur 5	sur 100		
TRASO	40.0	55.0	5.0	100.0	1	859 000.00 €
TSM	39.8	42.0	4.0	85.8	2	863 251.70 €

SANS PSE	Prix	Technique	Environnement	Total	Classement	Montant € HT	Différence base / variante
	sur 40	sur 55	sur 5	sur 100			
TRASO	39.8	55.0	5.0	99.8	1	889 393.50 €	30 393.50 €
TSM	40.0	42.0	4.0	86.0	2	841 339.00 €	- 21 912.70 €

AVEC PSE	Prix	Technique	Environnement	Total	Classement	Montant € HT
	sur 40	sur 55	sur 5	sur 100		
TRASO	38.9	55.0	5.0	98.9	1	1 007 228.00 €
TSM	40.0	42.0	4.0	86.0	2	979 361.65 €

AVEC PSE	Prix	Technique	Environnement	Total	Classement	Montant € HT	Différence base / variante
	sur 40	sur 55	sur 5	sur 100			
TRASO	38.0	55.0	5.0	98.0	1	1 033 757.50 €	26 529.50 €
TSM	40.0	42.0	4.0	86.0	2	983 051.00 €	3 689.35 €

Suite à l'analyse des offres initiales, une demande de compléments-questions a été envoyée aux deux candidats, pour :

- confirmation de leur prix (erreurs de calculs, prix paraissant faibles ou élevés...)
- ajouts de nouveaux prix à chiffrer (3 projecteurs dans chaque cuve, ajout d'un évier de prélèvements sur chaque réservoir...)
- chiffrer une variante avec métalleries hors cuve (garde-corps...) en Aluminium au lieu de Galva et le renouvellement des canalisations dans les tours (hors cuve) en Inox au lieu de Fonte (PSE)

Initialement, l'offre TRASO était déjà de bonne qualité et paraissait meilleure que l'offre TSM.

A l'issue des réponses apportées par les entreprises, l'offre TRASO est complète et détaillée.

L'offre TSM est également de bonne qualité, mais l'offre TRASO est de qualité supérieure (davantage contextualisée, beaucoup d'infos sur les équipements prévus, gestion de l'amiante détaillée...).

Remise commerciale :

L'entreprise TRASO propose une remise commerciale d'environ 5% seulement sur l'offre de base (ne s'applique pas aux PSE).

L'entreprise TSM propose une remise commerciale de 5% sur la base, les variantes et les PSE.

L'offre TRASO est la mieux disante, en BASE et en VARIANTE, et AVEC ou SANS PSE (Prestation Supplémentaire Eventuelle = option).

La VARIANTE est intéressante techniquement et financièrement (simplicité installation, meilleure durée de vie).

Synthèse Document Unique

SYNTHESE EVALUATION DES RISQUES

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration			
							Quoi	Qui	Quand	Budget

Unité de travail : Administratif

5	Administration générale	Toute opération	5	Pandémie	Agents_biotologiques	50	2	Formation sur la gestion de crise si besoin	CNFPT ou Cellule prévention Com.Com Thouars	2026	2 000,00 €
10	Toute opération	Toute opération	10	Risque incendie.	Incendie_Explosion	50	2	Réaliser des exercices incendie. Former les nouveaux agents à la manipulation des extincteurs. Déterminer et signaler le point de rassemblement.	Cellule prévention Com.Com Thouars	2024	2 000,00 €
13	Toute opération	Toute opération	13	cables non fixés/utilisation de multiprises	Electrique	50	2	Prévoir une optimisation de l'utilisation des prises électriques	Agent responsable entretien locaux	2024	500,00 €
11	Toute opération	Toute opération	11	Risque Psychosocial	Organisation_du_travail	45	3	Prévoir un audit RPS	CDG 79	2025-2026	2 000,00 €
12	Toute opération	Toute opération	12	Risque psychosocial /turn over	Organisation_du_travail	45	3	Prévoir un audit RPS	CDG 79	2025/2026	/
3	Administration générale	Archivage	3	Chute de boites de par le stockage en hauteur.	Activité_de_leverage_ou_liées_à_la_hauteur	30	3	Proposer un rangement en fonction de la périodicité d'utilisation des documents et/ou du matériel (ce qui sert souvent à hauteur d'homme)	Assistants prevention	2024	200,00 €
9	Gestion des documents administratifs	Toute opération	9	Déplacements automobiles (trajet domicile-travail,...).	Circulation	30	2	Sensibilisation au risque routier.	SMACL	2025	1 100,00 €

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration				
							Quoi	Qui	Quand	Budget	
15	Toute opération	Travail administratif	15	Travail avec écran de visualisation Accueil téléphonique usagers ligne téléphonique dédiée.	Activités_spécifiques	30	2	Positionner l'écran perpendiculairement aux sources de lumière. Réglage sur place possible à la demande	Agents - Cellule prévention Com.Com Thouars	2024	0,00 €
18	Toute opération	Travail administratif	18	Travail sur écran en statique, sur poste pas toujours adaptés	Ergonomie_des_postes	30	2	Etudier les postes de travail à la demande des agents Proposer un accompagnement par la cellule prévention pour les prescriptions ergonomiques	Assistants prévention - Cellule prévention Com.Com Thouars	2024/2026	0,00 €
19	Toute opération	Travail administratif	19	-	Ergonomie_des_postes	30	2	Formation geste et postures , PRAP.	Cellule prévention Com.Com Thouars	2025	1 000,00 €
14	Toute opération	Travail administratif	14	Rangement au dessus du plan des épaules, armoire fixe à hauteur de plafond	Activité_de_levage_ou_liées_à_la_hauteur	24	4	Proposer un rangement en fonction de la périodicité d'utilisation des documents et/ou du matériel (ce qui sert souvent à hauteur d'homme)Fournir un marche pied conforme	Responsable service abonné	2024	0,00 €
1	Administration générale	Accueil	1	Hostilité /Agression de la part des administrés.	Facteur_humain	18	2	Former les agents à la gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil Prévoir affichage règles courtoisie	Service RH - CNFPT - OIE - Agent communication	2025	800,00 €
7	Administration générale	Toute opération	7	-	Ambiance_de_travail	18	3	-			
8	Divers	Toute opération	8	-	Circulation	18	2	-			

	Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration			
								Quoi	Qui	Quand	Budget
16	Toute opération	Travail administratif	16	Manutention de boites d'archives pleines.	Activités_spécifiques	18	3	Formation geste et postures , PRAP.	Cellule prévention Com.Com Thouars	2025	0,00 €
17	Toute opération	Travail administratif	17	Utilisation d'outils coupants/piquants (cutters, ciseaux, massicot).	Equipements_de_travail_machines_outils	18	3	-			
6	Administration générale	Toute opération	6	Eclairage artificiel	Ambiance_de_travail	15	1	Favoriser le pavé LED réglable Proposer si nécessaire lampe d'appoint de bureau	Agent d'entretien des locaux	2024/2026	200,00 €
4	Administration générale	Toute opération	4	Soigner une blessure.	Agents_biotologiques	12	2	Vérification régulière des trousse de secours	Assistants prevention	Tous les ans	200,00 €
2	Administration générale	Accueil de nouveaux travailleurs (stagiaire, CAE,...)	2	-	Activités_spécifiques	6	2	-			
20	0	0	0	0	0	0	0	0			
21	0	0	0	0	0	0	0	0			
22	0	0	0	0	0	0	0	0			

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration			
							Quoi	Qui	Quand	Budget

Unité de travail : S : Environnement

9	Toute opération	Toute opération	9	Risque Psychosocial	Organisation_du_travail	60	4	Réaliser un audit	CDG 79	2025/2026	2 000,00 €
10	Toute opération	Toute opération	10	Risque psychosocial	Organisation_du_travail	60	4	Réaliser un audit	CDG 79	2025/2026	2 000,00 €
7	Toute opération	Toute opération	7	Pandémie	Agents_biologiques	50	2	Formation sur la gestion de crise si besoin	CNFPT ou Cellule prévention Com.Com Thouars	2026	2 000,00 €
11	Toute opération	Toute opération	11	Risque incendie.	Incendie_Explosion	50	2	Réaliser des exercices incendie. Former les nouveaux agents à la manipulation des extincteurs. Déterminer et signaler le point de rassemblement.	Cellule prévention Com.ComThouars ou CDG 79	2024	0,00 €
3	Environnement	Toute opération	3	Trajet Domicile/travail	Circulation	30	2	Sensibilisation aux risques routiers	SMACL	2025	1 100,00 €
4	Environnement	Toute opération	4	Déplacement professionnel	Circulation	30	2	Sensibilisation aux risques routiers	SMACL	2025	1 100,00 €

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration				
							Quoi	Qui	Quand	Budget	
8	Environnement	Toute opération	8	Intervention extérieure	Organisation_du_travail	30	3	Prévoir PTI	Assistant prévention / Agent	2024	200,00 €
14	Environnement	Travail administratif	14	Température basse	Ambiance_de_travail	27	3	Vigilance agent - EPI	Agent / Assitant prévention	2024	500,00 €
15	Environnement	Travail administratif	15	Câbles au sol	Circulation	27	3	Prévoir l'installation de passe cables/fixer l'unité centrale sous le bureau	Agent responsable entretien locaux	2024	200,00 €
16	Environnement	Travail administratif	16	_	Ergonomie_des_postes	27	3	Continuer l'équipement des postes	Responsable service	2024	200,00 €
1	Environnement	Prélèvement	1	Prélèvement de matière fécale ou fumier	Agents_biologiques	24	4	Etablir un règlement pour le port des EPI à faire signer par l'agent lors de la remise des dits EPI ou de leur renouvellement	Service RH	2025	0,00 €
6	Environnement	Toute opération	6	Hostilité /Agression de la part des administrés.	Facteur_humain	18	2	Former les agents à la gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil	CNFPT / OIE	2025	800,00 €
12	Environnement	Travail administratif	12	—	Activités_spécifiques	18	2	Proposer aux agents des outils ergonomiques (souris, repose claviers...) Repositionner le poste de travail pour limiter les reflets	Assistant prévention / Responsable service	2025	200,00 €
13	Environnement	Travail administratif	13	Chaleur l'été	Ambiance_de_travail	18	2	Vigilance agent - EPI			

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration				
							Quoi	Qui	Quand	Budget	
17	Environnement	Travail administratif	17	-	Ergonomie_des_postes	18	2	Continuer l'équipement des postes	agent / Responsable service	2024	200,00 €
2	Environnement	Toute opération	2	Manipulation de caisses ou de panneaux	Activités_spécifiques	9	1	-			
5	Environnement	Toute opération	5	Réunions participatives	Facteur_humain	4	2	-	Cellule prévention Com.ComThouars	2024/2025	0,00 €
18	Divers	Accueil de nouveaux travailleurs (stagiaire, CAE,...)	18	-	Activités_spécifiques	2	1	-			
19	0	0	0	0	0	0	0	0			

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration			
							Quoi	Qui	Quand	Budget

Unité de travail : R : Production

45	Travail en usine & stations	Toutes opérations	45	Utilisation de carburants, huiles	Incendie_Explosion	75	3	Sensibilisation à la manipulation des extincteurs	Cellule prévention Com Com Thouars	2025	0,00 €
30	Travail en usine & stations	Toute opération	30	Risque psychosocial	Organisation_du_travail	60	4	Réaliser un audit	CDG 79	2025/2026	2 000,00 €
31	Toute opération	Toute opération	31	Risque Psychosocial	Organisation_du_travail	60	4	Réaliser un audit	CDG 79	2025/2026	2 000,00 €
29	Travail en usine & stations	Toute opération	29	Pandémie	Agents_biologiques	50	2	Formation sur la gestion de crise si besoin	CNFPT ou Cellule prévention Com.Com Thouars	2026	2 000,00 €
5	Travail en usine & stations	Calc'eau	5	Effondrement du tas	Activités_spécifiques	45	3	Groupe de travail sur la manipulation du matériel	Responsable service	2024	0,00 €
47	Travail en usine & stations	Trajet domicile-travail/trajets professionnels	47	-	Circulation	45	3	Formation sécurité routière	SMACL	2025	1 100,00 €

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration				
							Quoi	Qui	Quand	Budget	
17	Travail en usine & stations	Maintenance mécanique	17	-	Equipements_de_travail_machines_outils	36	4	Effectuer le contrôle de pression des compresseurs A mettre à jour	Agent prévention / Direction pour achat matériel	2025	500,00 €
36	Travail en usine & stations	Toutes opérations	36	Utilisation d'outils vibrants	Ambiance_de_travail	36	4	Prendre en compte les vibrations lors de l'achat de nouveaux engins et/ou de machines outils Alterner les tâches	Responsable service	2025	0,00 €
3	Travail en usine & stations	Astreinte	3	-	Circulation	30	3	-			
6	Travail en usine & stations	Cal'eau, maintenance électrique et ou mécanique	6	-	Circulation	30	2	-			
8	Travail en usine & stations	Divers	8	-	Incendie_Explosion	30	2	Procédure évacuation / Exercice d'évacuation (tous les 6 mois)	Cellule prévention com. Com	2024	0,00 €
14	Travail en usine & stations	Maintenance électrique	14	Intervention sur les installations	Electrique	30	2	Recyclage des formations à l'habilitation électrique tous les 3 ans	Service RH Centre de formation	Tous les 3 ans	2 500,00 €
16	Travail en usine & stations	Maintenance mécanique	16	-	Ambiance_de_travail	30	3	-			
26	Travail en usine & stations	Réservoir de Bilazais	26	Stockage des tuyaux d'amiante dans le local inférieur	Ambiance_de_travail	30	3	-			

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration			
							Quoi	Qui	Quand	Budget
Travail en usine & stations	Toutes opérations	35	Maintenance électrique, mécanique, nettoyage d'ouvrage en usine, installation diverses Utilisation d'outils bruyants (engins, machines outils...) et bruit ambiant (circulation...)	Ambiance_de_travail	30	2	Mesures phoniques ,Etudier la possibilité de capoter ces machines (prévention collective), proposer oreillettes moulées	Mabeo / Respo, sable service	2024	500,00 €
Travail en usine & stations	Toutes opérations	37	Travail en extérieur lié aux aléas météo	Ambiance_de_travail	30	2	-			
Travail en usine & stations	Toutes opérations	41	Les agents travaillent sur ou à proximité d'axes routiers (astreinte)	Circulation	30	2	Formations signalisation temporaire de chantier Mettre en place des signalétiques retroréfléchissantes sur l'avant l'arrière et les côtés des véhicules	Responsable service * service RH	2024/2025	2 000,00 €
Travail en usine & stations	Toutes opérations	43	Ecrasement, retournement de l'engin (manutention de charges, engins de chantier,...)	Equipements_de_travail_machines_outils	30	3	-			
Travail en usine & stations	Toutes opérations	46	Astreinte du service, nuit, WE	Organisation_du_travail	30	3	-			
Travail en usine & stations	Divers	7	Relevé de compteurs	Activités_spécifiques	27	3	Prendre en compte de poids et la difficulté d'ouverture des tampons lors de l'acquisition	Responsable service	Au fil du temps	0,00 €
Travail en usine & stations	Toutes opérations	44	Diverses postures contraignantes	Ergonomie_des_postes	24	4	Formation PRAP	Cellule présentation Com. Com	2025	0,00 €
Travail en usine & stations	Maintenance mécanique	15	Maintenance mécanique et électrique	Ambiance_de_travail	20	2	-			

	Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration			
								Quoi	Qui	Quand	Budget
27	Travail en usine & stations	Réservoirs	27	Accès au réservoir ou cuve	Activité_de_levage_ou_liées_à_la_hauteur	20	2	-			
28	Travail en usine & stations	Surpresseur	28	Pieds de potence	Activité_de_levage_ou_liées_à_la_hauteur	20	4	Contrôle les pieds de potence annuellement et avant chaque utilisation	Agents du service	Au fil du temps	0,00 €
12	Travail en usine & stations	Informatique	12	-	Activités_spécifiques	18	2	Groupe de travail sur le réaménagement des postes de travail	Responsable service	2025	0,00 €
18	Travail en usine & stations	Maintenance mécanique	18	Motoréducteurs	Equipements_de_travail_machines_outils	18	3	-			
20	Travail en usine & stations	Maintenance mécanique	20	Soudure	Thermique	18	3	Prévoir un tablier ou une tenue de soudure adaptée	Mabeo / Responsable service	2025	50,00 €
25	Travail en usine & stations	Pilotage des stations	25	Manipulation de produit chimique dangereux (Chlorure Ferrique,...)	Substances_et_préparations_dangereuses	18	3	Vérifier et mettre à jour les Fiches de données sécurité	Responsable service / entreprises	Au fil du temps	0,00 €
38	Travail en usine & stations	Toutes opérations	38	-	Ambiance_de_travail	18	2	-			
40	Travail en usine & stations	Toutes opérations	40	-	Circulation	18	2	-			

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration					
							Quoi	Qui	Quand	Budget		
42	Travail en usine & stations		Toutes opérations	42	Utilisations de machines et outils type scie, cutter, etc...	Equipements_de_travail_machines_outils	18	3	-			
32	Travail en usine & stations		Toutes opérations	32	-	Activités_spécifiques	15	3	Mise en place de contrôle annuel Formation PRAP ou Gestes et postures	Cellule Prévention Com. Com / Responsable service / Apave	2025	500,00 €
9	Travail en usine & stations		Gestion des produits chimiques	9	-	Ambiance_de_travail	12	1	-			
11	Travail en usine & stations		Gestion des produits chimiques	11	-	Thermique	12	2	-			
21	Travail en usine & stations		Nettoyage ouvrage	21	-	Activités_spécifiques	12	2	-			
23	Travail en usine & stations		Nettoyage ouvrage	23	-	Ambiance_de_travail	12	2	-			
24	Travail en usine & stations		Nettoyage ouvrage	24	Intervention des les conduites	Ergonomie_des_postes	12	2	Vérification régulière du bon fonctionnement	Responsable service / agents	Au fil du temps	0,00 €
33	Travail en usine & stations		Toutes opérations	33	Plan de prévention	Activités_spécifiques	12	4	Mise en place de plan de prévention obligatoire lorsque l'intervention est supérieure ou égale à 400h	Assistant prévention / Responsable service / Entreprise	Au fil du temps	0,00 €

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration					
							Quoi	Qui	Quand	Budget		
34	Travail en usine & stations	Toutes opérations	34	Astreinte du service, nuit, WE	Activités_spécifiques	12	2	-				
39	Travail en usine & stations	Toutes opérations	39	Risque de chutes liés aux déplacements sur VP/lié aux produits répandus sur le sol ou sol gelé en hiver	Circulation	12	2	-				
13	Travail en usine & stations	Maintenance électrique	13	Palan ou potence	Activité_de_levage_ou_liées_à_la_hauteur	9	3	-				
22	Travail en usine & stations	Nettoyage ouvrage	22	-	Ambiance_de_travail	8	2	-				
2	Travail en usine & stations	Analyse de l'eau	2	-	Agents_biologiques	6	2	-				
19	Travail en usine & stations	Maintenance mécanique	19	Soudure dans les locaux hors ateliers	Ergonomie_des_postes	6	2	-				
1	Travail en usine & stations	Accueil de nouveaux travailleurs (contractuel, saisonniers, stagiaire, CAE,...)	1	-	Activités_spécifiques	4	2	-				
4	Travail en usine & stations	Astreinte	4	-	Facteur_humain	4	2	-				

	Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration			
								Quoi	Qui	Quand	Budget
10	Travail en usine & stations	Gestion des produits chimiques	10	-	Organisation_du_travail	2	1	Etablir un plan de prévention	Assistant prévention / Responsable service / Entreprise	Au fil du temps	0,00 €
48	0	0	0	0	0	0	0	0			
49	0	0	0	0	0	0	0	0			
50	0	0	0	0	0	0	0	0			

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration			
							Quoi	Qui	Quand	Budget

Unité de travail : L : Réseau

23	Création ou entretien du réseau	Toute opération	23	Risque Psychosocial	Organisation_du_travail	60	4	Prévoir un audit	CDG 79	2025/2026	2 000,00 €
24	Création ou entretien du réseau	Toute opération	24	Risque psychosocial	Organisation_du_travail	60	4	Prévoir un audit	CDG 79	2025/2026	2 000,00 €
6	Création ou entretien du réseau	Atelier	6	Tabagisme	Incendie_Explosion	50	2	Rappel régulier du règlement (affichage) Déplacer zone de charge des batteries de feux tricolores Déplacer matière combustible	Responsable service / Assistant prévention	2024/2025	0,00 €
22	Création ou entretien du réseau	Toute opération	22	Pandémie	Agents_biotologiques	50	2	Formation sur la gestion de crise si besoin	CNFPT ou Cellule prévention Com.Com Thouars	2026	0,00 €
20	Création ou entretien du réseau	Relevé des compteurs	20	Ouverture des plaques de compteur	Ergonomie_des_postes	45	3	Groupe de travail sur la manipulation des plaques de ciment	Responsable service / Assistant prévention	2025	0,00 €
41	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	41	-	Incendie_Explosion	45	3	Former l'ensemble du personnel	Cellule prévention Com. Com	2024	0,00 €

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration			
							Quoi	Qui	Quand	Budget
7	Création ou entretien du réseau	7	Les lieux d'intervention peuvent être étroit (niche de compteur, regard de visite,)	Ergonomie_des_postes	36	4	Formation geste et posture	Cellule prévention Com. Com	2025	0,00 €
39	Création ou entretien du réseau	39	Posture courbée dans les réseaux.	Ergonomie_des_postes	36	4	Formation PRAP	Cellule prévention Com. Com	2025	0,00 €
9	Création ou entretien du réseau	9	Descente dans les tranchées	Activité_de_levage_ou_liées_à_la_hauteur	30	2	Echelles supplémentaires à prévoir	Responsable service / Assistant prévention	2025	600,00 €
10	Création ou entretien du réseau	10	Utilisation de la minipelle (90 db)	Ambiance_de_travail	30	2	Faire un un rappel sur le port des équipements de protection auditifs afin qu'ils soient portés par les agents / Prendre en compte les émissions de décibels lors du renouvellement du matériel	Assistants Prévention / Responsable service	2025	1 000,00 €
12	Création ou entretien du réseau	12	Découpe de conduites	Ambiance_de_travail	30	2	-			
13	Création ou entretien du réseau	13	Conduite d'engin	Circulation	30	2	-			
31	Création ou entretien du réseau	31	Travail en présence de micro-organismes pathogènes dans les effluents ; Jaillissement d'effluent lors du débouchage d'un collecteur ; Difficulté à trouver un point d'eau et du savon afin de se laver les mains	Agents_biologiques	30	3	Rappel des vaccinations périodiquement	Service médecine CDG79	Au fil du temps	1 200,00 €

	Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration				
								Quoi	Qui	Quand	Budget	
34	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	34	Travail en extérieur lié aux aléas météo	Ambiance_de_travail	30	2	-				
35	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	35	Déplacement sur l'ensemble du territoire	Circulation	30	2	Formation et/ou sensibilisation au risque routier	SMACL	2025	1 100,00 €	
36	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	36	Les agents travaillent sur ou à proximité d'axes routiers (astreinte)	Circulation	30	2	Prévoir jeu de panneaux catégorie 2 / Équiper le véhicule de pneus contact	Responsable service / Assistant prévention	2026	2 000,00 €	
43	Création ou entretien du réseau	Trajet domicile-travail/trajets professionnels	43	-	Circulation	30	2	Formation sécurité routière	SMACL	2025	1 100,00 €	
11	Création ou entretien du réseau	Entretien du réseau (équipe TP)	11	Pilonneuse, BRH, ...	Ambiance_de_travail	27	3	Equiper les agents de gants anti-vibrations	Rassistant prévention / Mabeo	2025	1 000,00 €	
4	Création ou entretien du réseau	Astreinte	4	Astreinte du service, nuit, WE	Organisation_du_travail	20	2	-				
5	Création ou entretien du réseau	Astreinte	5	-	Organisation_du_travail	20	2	-				
14	Création ou entretien du réseau	Entretien du réseau (équipe TP)	14	-	Electrique	20	2	Recyclage tous les 3 ans	Service RH	Au fil du temps	2 700,00 €	

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration				
							Quoi	Qui	Quand	Budget	
17	Création ou entretien du réseau	Gestion des stocks	17	Accès aux pièces	Activité_de_levage_ou_liées_à_la_hauteur	20	2	-			
8	Création ou entretien du réseau	Entretien du réseau	8	Relation avec les usagers	Facteur_humain	18	3	-			
25	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	25	-	Activités_spécifiques	18	2	Contrôle annuel des sangles Formation PRAP	Responsable service / Assistant prévention / Cellule Prévention com. Com / Mabéo	Contrôle tous les ans	1 200,00 €
29	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	29	Risques liés à la présence d'animaux type rongeurs	Activités_spécifiques	18	2	Vérification périodique des trousse de secours	Assistants de prevention	Tous les ans	50,00 €
30	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	30	Ouverture de plaques ou tampons	Activités_spécifiques	18	3	-	Responsable service	2024	0,00 €
32	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	32	Utilisation d'outils bruyants (engins n machines outils...) et bruit ambiant (circulation...)	Ambiance_de_travail	18	2	Lors du renouvellement proposer des bouchons d'oreille moulés	mabeo / service RH	2024	360,00 €
33	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	33	Faible éclairage ou luminosité lors d'intervention d'astreinte de nuit	Ambiance_de_travail	18	3	Vérifier lampe dans chaque véhicule	Responsable service	2024	50,00 €

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration				
							Quoi	Qui	Quand	Budget	
37	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	37	Travail sur des surfaces présentant des parties saillantes ou coupantes (dégrilleur, déchetstampons, regards, clôture à réparer ...) Utilisation d'un nettoyeur haute-pression (à distance ou non) Projection de matières sur les surfaces nettoyées Utilisation de crochets	Equipements_de_travail_machines_outils	18	2	faire participer les agents pour l'achat de matériel type EPI	Assistants prévention	2024	0,00 €
40	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	40	Assemblage des pièces hydrauliques	Ergonomie_des_postes	18	2	-			
2	Création ou entretien du réseau	Astreinte	2	Recherche de réseaux	Activités_spécifiques	12	2	-			
3	Création ou entretien du réseau	Astreinte	3	Astreinte du service, nuit, WE	Activités_spécifiques	12	2	-			
19	Création ou entretien du réseau	Recherche de fuite / Contrôle des poteaux	19	Cartographie	Organisation_du_travail	12	2	-			
38	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	38	-	Equipements_de_travail_machines_outils	12	2	Faire un rappel aux agents sur le port des équipements de protection afin qu'ils soient portés par les agents Affiches de sensibilisation	Assistants prévention	Au fil du temps	0,00 €
44	Création ou entretien du réseau	Travail administratif	44	-	Ambiance_de_travail	12	2	-			
18	Création ou entretien du réseau	Nettoyage entretien des réservoirs (château d'eau)	18	Accès à la réserve du château d'eau	Activité_de_levage_ou_liées_à_la_hauteur	10	2	Mise en conformité des sites/gardes corps/plinthes/gilet / crosse de maintien	Responsable Distribution	Tous les ans	2 000,00 €
21	Création ou entretien du réseau	Suivi des chantiers neufs	21	-	Activité_de_levage_ou_liées_à_la_hauteur	10	2	-			

	Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration			
								Quoi	Qui	Quand	Budget
27	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	27	-	Activités_spécifiques	10	2	Formation PRAP & AIPR	Cellule prévention Com. Com / centre formation	2025	600,00 €
42	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	42	Intervention sur une conduite amiantée	Substances_et_préparations_dangereuses	10	2	-			
28	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	28	Piqûres insecte / Morsure de chien/serpent	Activités_spécifiques	9	3	Vérifier possibilité anti-venin	Assistant prévention	2025	300,00 €
15	Création ou entretien du réseau	Entretien du réseau (équipe TP)	15	Détection des réseaux	Organisation_du_travail	8	2	-			
16	Création ou entretien du réseau	Entretien du réseau (équipe TP)	16	Utilisation du chalumeau	Thermique	6	2	Sensibiliser les agents au port d'une tenue appropriée avant utilisation du chalumeau / Formation SST	Assistant et cellule prévention Com. Com.	2025	0,00 €
26	Création ou entretien du réseau	Toutes opérations	26	-	Activités_spécifiques	6	2	-			
1	Création ou entretien du réseau	Accueil de nouveaux travailleurs (contractuel, saisonniers, stagiaire, CAE,...)	1	-	Activités_spécifiques	4	2	-			
45	0	0	0	0	0	0	0	0			
46	0	0	0	0	0	0	0	0			

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration				
							Quoi	Qui	Quand	Budget	
Unité de travail : Laboratoire											
20	Laboratoire	Toute opération	20	Risque incendie.	Incendie_Explosion	75	3	Réaliser des exercices incendie. Former les agents à la manipulation des extincteurs. Indiquer le point de rassemblement. Mettre en place des consignes de sécurité incendie.	Cellule prévention Com. Com. / Service RH	2024	0,00 €
22	Laboratoire	Toute opération	22	Risque psychosocial	Organisation_du_travail	60	4	Audit santé mentale	CDG 79	2025/2026	2 000,00 €
23	Laboratoire	Toute opération	23	Risque Psychosocial	Organisation_du_travail	60	4	Audit santé mentale	CDG 79	2025/2026	-
18	Laboratoire	Toute opération	18	Pandémie	Agents_biotologiques	50	2	Formation sur la gestion de crise si besoin	CNFPT ou Cellule prévention Com.Com Thouars	2026	0,00 €
4	Laboratoire	Analyse en laboratoire	4	Autoclave de paillasse / Bain marie	Ambiance_de_travail	45	3	Positionner une hotte aspirante adaptée au dessus des appareils qui dégagent des vapeurs	Responsable service	2025	200,00 €
17	Laboratoire	Tâches administratives	17	-	Activités_spécifiques	45	3	Prévoir des rideaux aux fenêtres / Réaménagement de poste	Responsable service	2025	600,00 €
6	Laboratoire	Analyse en laboratoire	6	Autoclave de paillasse	Equipements_de_travail_machines_outils	36	4	-			
2	Laboratoire	Analyse en laboratoire	2	-	Agents_biotologiques	30	2	-			
7	Laboratoire	Analyse en laboratoire	7	-	Substances_et_préparations_dangereuses	30	2	Mise à disposition d'une armoire de stockage adaptée au besoin du service / Fournir des bacs de rétention (transitoire)	Responsable service / Assistants prévention	2025	500,00 €

Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration					
							Quoi	Qui	Quand	Budget		
15	Laboratoire	Prélevement sur le terrain	15	–	Ergonomie_des_postes	30	2	–				
19	Laboratoire	Toute opération	19	Déplacements automobiles (trajet domicile-travail,...).	Circulation	30	2	Sensibilisation au risque routier.	SMACL	2025	1 100,00 €	
9	Laboratoire	Auto-surveillance des stations	9	manipulation des bidons ou glacière	Activités_spécifiques	27	3	Formation PRAP	Cellule prévention Com. / Service RH	2025	0,00 €	
25	Laboratoire	Travail sur Ecran	25	–	Ergonomie_des_postes	27	3	Etudier les postes de travail à la demande des agents Proposer un accompagnement par la cellule prévention pour les prescriptions ergonomiques	Assistants prévention / Cellule prévention Com. Com	2024	0,00 €	
16	Laboratoire	Tâches administratives	16	Accès aux documents en partie haute	Activité_de_leverage_ou_liées_à_la_hauteur	24	4	Fournir un marche pied adapté	Aresponsable service	2024	100,00 €	
12	Laboratoire	Prélevement sur le terrain	12	Prélèvement	Agents_biologiques	20	2	–				
13	Laboratoire	Prélevement sur le terrain	13	–	Ambiance_de_travail	20	2	–				
14	Laboratoire	Prélevement sur le terrain	14	Intervention dans les châteaux d'eau	Circulation	20	2	Rappel des règles de sécurité de façon périodique	Assistants prévention / Responsable service	Tous les ans	0,00 €	
8	Laboratoire	Analyse en laboratoire	8	Utilisation d'autoclave de pailleasse	Thermique	18	2	–				
10	Laboratoire	Auto-surveillance des stations	10	risque de chute lors de déversement accidentelle de produits	Circulation	18	2	–				
21	Laboratoire	Toute opération	21	–	Organisation_du_travail	18	2	Utilisé les talkies-walkies (entre les agents du site et la laborantine) / PTI / Procédure	Agents des service Qualité + Prod	Au fil du temps	0,00 €	

	Tâche	Description de la tâche	N°	Observation	Famille de danger	Criticité pondérée	Indication sur le niveau de maîtrise	Suggestions d'amélioration			
								Quoi	Qui	Quand	Budget
11	Laboratoire	Auto-surveillance des stations	11	-	Electrique	15	1	-			
3	Laboratoire	Analyse en laboratoire	3	Pompe à vide	Ambiance_de_travail	12	2	Effectuer des mesures phoniques	Cellule prévention Com.Com./ organisme privé	2025	500,00 €
5	Laboratoire	Analyse en laboratoire	5	Bec bunsen	Thermique	12	3	-			
1	Laboratoire	Accueil de nouveaux travailleurs (contractuel.	1	-	Activités_spécifiques	4	2	-			
24	Laboratoire	Toutes opérations	24	Relation avec les usagers	Facteur_humain	4	2	-			
26	0	0	0	0	0	0	0	0			
27	0	0	0	0	0	0	0	0			
28	0	0	0	0	0	0	0	0			

Courrier adressé à Mme la Préfète

Madame la Préfète des Deux-Sèvres
4 Rue du Guesclin
BP 70000
79099 Niort Cédex 09

Thouars, le 01/08/2024

LRAR N°1A19996307895

Objet : Alerte sur l'enjeu de la qualité de l'eau - ZPAAC

PJ : Courrier DDT du 18 mars 2024 – ZPAACC Lutineaux

Madame la Préfète

Le Syndicat d'Eau du Val du Thouet (SEVT) que je représente est pleinement engagé et précurseur depuis la fin des années 90 dans la préservation et la reconquête de la qualité de nos ressources souterraines. Cet engagement a d'abord été la volonté de l'ensemble des membres élus des comités syndicaux qui se sont succédés mais également celle des équipes du SEVT investies au quotidien, afin de rendre le meilleur service aux administrés et donc de distribuer une eau de qualité et sans risques pour la santé.

Aussi, en tant que producteur et distributeur d'Eau Destinée à la Consommation Humaine (EDCH) nous avons assumé et assumons toujours notre obligation de contribution à la préservation des ressources au titre du CGCT (article L.2224-7-5) et du code de l'environnement (article L.211-11-1). Toutefois, notre compétence porte sur la qualité de l'eau distribuée et non sur la qualité de la ressource qui, elle, est portée par l'autorité régaliennne. Nous ne saurons donc nous substituer et être les garants de la qualité des ressources et de sa dégradation.

Les politiques publiques d'après-guerre jusqu'à nos jours et particulièrement la politique agricole s'est faite au dépend de la qualité de l'eau et de la santé humaine. La qualité de l'eau d'aujourd'hui est la résultante de décennies de mauvaises pratiques agricoles et industrielles, sous couvert des réglementations définies par l'Etat. La qualité de l'eau sur le territoire français se dégrade de manière générale et ni les Deux-Sèvres ni notre périmètre n'y échappent. La situation est très inquiétante et nous faisons face à des pollutions émergentes issues des dégradations de produits phytosanitaires et engrais utilisés depuis plus de soixante ans. Des enjeux de santé humaine sont en question, la jurisprudence pointant la responsabilité de l'état dans ce domaine est de plus en plus fournie.

Vous l'aurez compris madame la Préfète, l'urgence de la situation n'a jamais été aussi prégnante. L'importance de l'enjeu est notamment rappelée dans l'instruction interministérielle du 1^{er} juillet 2024 à destination des préfets, relative à la mise en œuvre des mesures du Plan Eau. A l'instar de la tribune des élus de la FNCCR parue dans le monde le 24 mai 2024, il est « *demandé à l'Etat une action forte afin de préserver les ressources en eau, en donnant les moyens réglementaires aux collectivités pour faire cesser ces pollutions, ainsi que l'adoption de mesures visant à favoriser une transformation des pratiques agricoles* ».

Les actions en faveur de la qualité de l'eau doivent être à la hauteur de la tâche et devront bénéficier de plus qu'un simple saupoudrage financier. L'ensemble des acteurs et des parties prenantes sur le sujet doivent prendre leur entière responsabilité et la chaîne de gouvernance doit être respectée, à l'échelle régionale, départementale et locale.



La dégradation des ressources est telle, l'enjeu de la qualité de l'eau pour la santé humaine est tel, qu'aucune mesure basée sur le volontarisme ne pourra résoudre la problématique. La seule solution d'espérer une amélioration de la qualité de l'eau dans les décennies à venir est de stopper l'hémorragie par la sanctuarisation des zones de captages, la non utilisation de produits phytosanitaires ou par des changements radicaux de pratiques culturales.

Le programme Re'Sources dans lequel le SEVT s'implique depuis de nombreuses années a succédé dans les mêmes intentions aux contrats de nappes dont le premier a été signé en 1998. Malgré l'implication colossale des agents sur ces programmes, le constat et les bilans tirés sont très insuffisants puisque la qualité de l'eau continue de se dégrader.

D'autres outils essentiellement basés sur le volontarisme existent et sont tout de même en cours sur nos périmètres comme les aménagements foncier et les Zones Soumises à Contraintes Environnementales (ZSCE) comme la Zone de Protection des Aires d'Alimentation de Captages des Lutineaux (ZPAAC).

Sur cette dernière, vous avez co-signé un arrêté bi-départemental portant sur la ZPAAC des Lutineaux en 2023 avec une charte associée et des objectifs d'adhésion sur trois années. Cette charte est d'abord basée sur le volontarisme avec toutefois un objectif de taux d'adhésion des agriculteurs situés sur la zone. Ainsi, des objectifs ont été définis sur trois années (année 1 : 60% ; année 2 : 80% ; année 3 : 100% de la zone S). Le taux d'adhésion à l'issue de la première année en mars 2024 n'était que de 16%, ce traduisant donc par la non-atteinte de l'objectif fixé à l'arrêté donnant donc la possibilité aux préfets signataires de rendre réglementaire tout ou partie des actions, entraînant de facto l'annulation des droits aux subventions associées à ces actions.

Par courrier du 18 mars 2024 (PJ), la DDT annonce qu'un bilan sera réalisé à l'issue des trois années, et qu'ensuite seulement l'aspect réglementaire pourrait être imposé. Ce n'est ni la lecture que nous faisons de l'arrêté qui n'est pas soumis à interprétation sur ce point, ni le sens de cet arrêté, ni ce qui a été construit depuis tant d'années en collaboration avec l'ensemble des parties (DDT, Chambre d'Agriculture, SEVT). Cette prise de position donne un vrai coup d'arrêt à la démarche. La profession agricole, jusqu'à présent collaborative et compréhensive est dans l'incompréhension et y voit maintenant un aveu d'échec concomitamment à l'arrêt du plan Ecophyto et pour certains une opportunité de ne plus s'impliquer sans grandes conséquences.

Le signal envoyé est mauvais et va à l'encontre des dispositions du Plan Eau, nous déplorons là le manque de cohérence entre les instructions interministérielles, la ligne directrice du gouvernement et les messages envoyés sur le terrain par les services de l'état.

Nous souhaitons donc madame la préfète, à la lumière de ces éléments, connaître le positionnement de l'état en Deux-Sèvres sur ces sujets et vos intentions s'agissant d'un plan d'actions fort sur l'enjeu Qualité de l'eau ainsi que des suites données au non-respect des objectifs de l'arrêté relatif à la ZPAAC des Lutineaux.

Je reste ainsi que l'ensemble de mes équipes à votre entière disposition pour tout élément complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma haute considération

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU



PAE Talencia
2 Rue Marcel Morin, CS 90045
79101 THOUARS Cedex



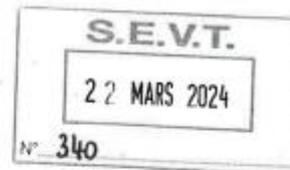
Téléphone : 05 49 66 01 06
E-mail : accueil@sevt79.fr



du lundi au jeudi : 8h/12h et 13h/17h
le vendredi : 8h/12h et 13h/16h



Direction départementale des territoires
Service eau et environnement
Affaire suivie par : Julie LADEL
Tél. : 05.49.06.89.30
Adresse mail : julie.ladel@deux-sevres.gouv.fr



Niort, le 18 MARS 2024

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé un courrier le 16 janvier 2024 demandant le report de la date de première échéance d'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du programme d'actions de la zone de protection d'aire d'alimentation de captage (ZPAAC) des Lutineaux.

Ce programme d'actions a été entériné par arrêté préfectoral du 13 mars 2023 par les préfets des Deux-Sèvres et de la Vienne. La date de première échéance visant à atteindre un taux d'adhésion à la charte signée par les exploitants agricoles de 60 % de la surface agricole utile (SAU) de la ZPAAC des Lutineaux a été fixée le 13 mars 2024.

L'évaluation du programme d'actions étant réalisée à l'issue d'une période de 3 ans à compter de la signature de l'arrêté, je n'envisage pas de donner une suite favorable à votre demande dans la mesure où elle ne concerne que la première échéance.

Mes services restent à votre disposition pour toute question relative à ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental,

Eric BAILLER

Monsieur Bernard GAUFFRETEAU
Syndicat d'Eau du Val de Thouet (SEVT)
PAE Talencia - 2 Rue Marcel Morin
CS 90045
79101 Thouars CEDEX

TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE DE MANIÈRE IMPERSONNELLE À L'ADRESSE SUIVANTE :
MADAME LA PRÉFÈTE DES DEUX-SÈVRES – BP 70000 – NIORT CEDEX 09
Internet : www.deux-sevres.gouv.fr